

# RAPPORT ANNUEL

2021

DU SERVICE PUBLIC DE  
PRÉVENTION ET  
DE GESTION DES DÉCHETS  
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



# AVANT- PROPOS

Le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur un territoire composé 4 communautés de communes et comptant 100 758 habitants.

Conformément à l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le président du groupement de collectivités doit présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport doit contenir les informations suivantes :

> la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national.

> les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 précise les conditions d'application du présent article. Il fixe notamment les indicateurs techniques et financiers, fondés sur la comptabilité analytique dont fait l'objet le service public de prévention et de gestion des déchets, devant figurer dans le rapport.

Après présentation au Comité Directeur, le rapport et l'avis du Comité Directeur sont mis à disposition du public et transmis aux communautés de communes pour présentation.

## Présentation générale

### → Nature du service public

Service public de prévention et de gestion des déchets

### → Titulaire de la compétence : S.M.I.C.T.O.M.M.E

Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Molsheim et Environs

### → Siège

52 Route Industrielle de la Hardt  
67120 MOLSHEIM

Tél. : 03.88.47.92.20

Fax : 03.88.47.92.29

[www.select-om.com](http://www.select-om.com)

[accueil@select-om.com](mailto:accueil@select-om.com)

### → Statut

Etablissement Public Local

Syndicat Mixte

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Hartmann, Président

Responsable de la rédaction :

Laetitia Beck, Directrice Générale des Services

Rédaction et mise en page :

Marine Schmauch, Chargée de communication

Impression : Imprimerie Kocher

Tirage : 250 exemplaires

# Sommaire

## 1. Présentation du Select'om

1.1. Données institutionnelles.....	6
1.2. Le territoire desservi par le Select'om.....	7

## 2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.1. Organisation de la collecte.....	10
2.2. La collecte en porte à porte.....	12
2.3. La collecte en apport volontaire.....	16
2.4. Les déchèteries.....	17
2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om.....	22
2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée.....	23
2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om.....	25
2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.....	28

## 3. Les indicateurs financiers

3.1. Les coûts d'exploitation du service.....	32
3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés.....	34
3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	35
3.4. La décomposition des coûts par flux.....	36

## 4. Prévention et communication

4.1. Prévention et sensibilisation.....	42
---	----



1

# Présentation du Select'om





## 1.1. Données institutionnelles

Depuis sa création en juin 1960, le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui quatre Communautés de communes :

- La Communauté de communes des Portes de Rosheim,
- La Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble,
- La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig,
- La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Il est administré par un organe délibérant regroupant 138 délégués désignés par les quatre Communautés de communes.

L'organe exécutif est composé de sept membres permanents, un Président, cinq Vice-présidents qui ont chacun en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini et un sixième Vice-président chargé de mener à bien l'étude de refonte du schéma de collecte 2020-2030.

**Jean-Philippe HARTMANN**  
Président

**Laurence JOST**  
3<sup>ème</sup> vice-présidente

**Alain HUBER**  
1<sup>er</sup> vice-président

**Bernard CLAUSS**  
6<sup>ème</sup> vice-président

**Michel HERR**  
2<sup>ème</sup> vice-président

**Jean BIEHLER**  
4<sup>ème</sup> vice-président

**Guy HAZEMANN**  
5<sup>ème</sup> vice-président

1. Blancherupt  
2. Fouday  
3. Waldersbach  
4. Solbach  
5. Flexbourg  
6. Dangolsheim  
7. Soultz-Les-Bains  
8. Scharrachbergheim  
Irmstett  
9. Odratzheim  
10. Kirchheim

● Déchèterie

Jean BIEHLER est en charge de l'étude sur la refonte du schéma de collecte du Select'om et du déploiement des choix opérés par le Comité Directeur dans le cadre de cette étude.



## 1.2 Le territoire desservi par le Select'om

Le Select'om  
collecte, traite et  
valorise les déchets  
ménagers  
et assimilés de

Select'om

69  
communes



Soit **100 758 habitants\***

\*au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (population municipale).

L'adhésion des 69 communes au Select'om s'est échelonnée du 30 juin 1960, date de la création du syndicat, au 18 juillet 2003, date d'adhésion de la commune de Nordheim. Le périmètre du syndicat est ensuite resté identique jusqu'au 25 novembre 2015, date à laquelle la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'om.





# 2 Organisation générale du service public de gestion des déchets





## 2.1. Organisation de la collecte

### Collecte en porte à porte

Les Ordures Ménagères  
Résiduelles (OMR)



**100 %**  
de la population  
desservie  
20 926,12 tonnes

La collecte sélective



Les corps plats  
(papiers /cartons)  
2 043,22 tonnes



Les corps creux  
(emballages plastiques,  
emballages métalliques  
en acier et aluminium et  
briques alimentaires)  
911,38 tonnes

**51**  
communes



**93%**  
de la population  
desservie

### Collecte en apport volontaire



Les corps plats  
(papiers /cartons)  
1 629,82 tonnes



Les corps creux  
(emballages plastiques,  
emballages métalliques  
en acier et aluminium et  
briques alimentaires)  
542,54 tonnes

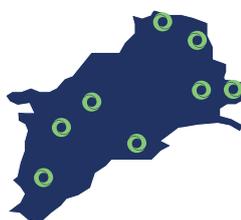


Le verre  
(bocaux et bouteilles  
en verre)  
4 068,12 tonnes

### Déchèteries et réemploi

**8**

déchèteries  
réparties sur  
l'ensemble  
du territoire

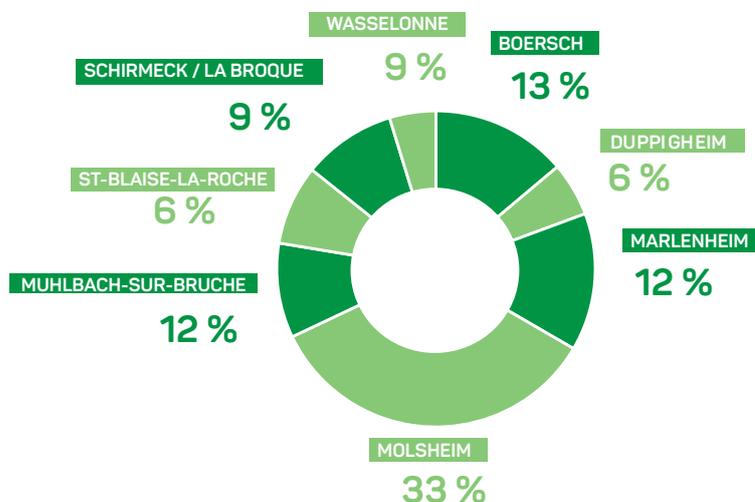


23 185,54 tonnes



+ 85,24 t de déchets issus  
du process de réemploi  
d'Emmaüs.

Répartition de la  
population par déchèterie



## >> Tonnages - Évolution 2020-2021

	Quantités collectées									
	En tonnes						En Kg/habitant			
	2020			2021			Variation	2020	2021	Variation
	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL				
Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles	17 031,99	3 633,05	20 665,04	16 890,79	4 035,33	20 926,12	1,26%	205,49	207,69	1,07%
Collecte sélective en porte à porte (93 509 habitants en 2020)	2 714,74	233,28	2 948,02	2 691,37	263,23	2 954,60	0,22%	31,53	31,48	-0,16%
Les points d'apport volontaire	6 046,98	85,00	6 131,98	6 159,16	81,32	6 240,48	1,77%	60,98	61,94	1,57%
Les déchèteries et bennes d'apport volontaire	19 935,50	422,96	20 358,46	22 739,36	446,18	23 185,54	13,89%	202,44	230,11	13,67%
Déchets issus du processus de réemploi d'Emmaüs	63,54	N/A	63,54	85,24	N/A	85,24	34,15%	0,63	0,85	34,92%
<b>Total collecté</b>	<b>45 792,75</b>	<b>4 374,29</b>	<b>50 167,04</b>	<b>48 565,92</b>	<b>4 826,06</b>	<b>53 391,98</b>	<b>6,43%</b>	<b>498,86</b>	<b>529,90</b>	<b>6,22%</b>

\* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- ordures ménagères résiduelles : 1m<sup>3</sup> = 150 kg
- papiers et cartons : 1m<sup>3</sup> = 60 kg

### Définitions

#### Déchets ménagers :

Tous les déchets dangereux ou non, produits par les ménages.

#### Déchets assimilés :

Déchets d'origine artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères et ayant les mêmes caractéristiques que les déchets ménagers.

#### Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :

Part des déchets d'ordures ménagères qui reste après la collecte sélective.



## 2.2. La collecte en porte à porte

Modalités d'organisation de la collecte				
Modalités d'organisation de la collecte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Hebdomadaire	Bac vert	100%
Collecte sélective des corps plats	Régie	Mensuelle	Bac bleu	93%
Collecte sélective des corps creux	Régie	Mensuelle	Sac jaune / Bac bleu à couvercle jaune	93%

**INFO CLÉS**  
395 884 Km  
**parcourus**  
**dans l'année**

Collecte des ordures ménagères résiduelles :

**311 198 km parcourus**

Collecte sélective des corps plats :

**44 713 km parcourus**

Collecte sélective des corps creux :

**39 973 km parcourus**

## En détails

La collecte en porte à porte est réalisée sur l'ensemble du territoire en régie par nos agents.

### La collecte des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères sont collectées, pour les 69 communes, une fois par semaine. Cette collecte est assurée de 4h30 à 11h50 du lundi au jeudi. En moyenne, 28 agents et 13 camions sont mobilisés chaque jour. Les ordures ménagères sont collectées uniquement dans des bacs verts. Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte en bordure de voie.

### La collecte sélective des corps plats (papiers/cartons)

Les papiers-cartons sont collectés en porte à porte, une fois par mois, pour 51 communes, soit 93% de la population du syndicat. Cette collecte est assurée par 14 agents et 7 camions chaque vendredi.

L'ensemble des emballages en cartons ainsi que des papiers sont à déposer dans un bac bleu en vrac sans sac.

### La collecte sélective des corps creux (emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires)

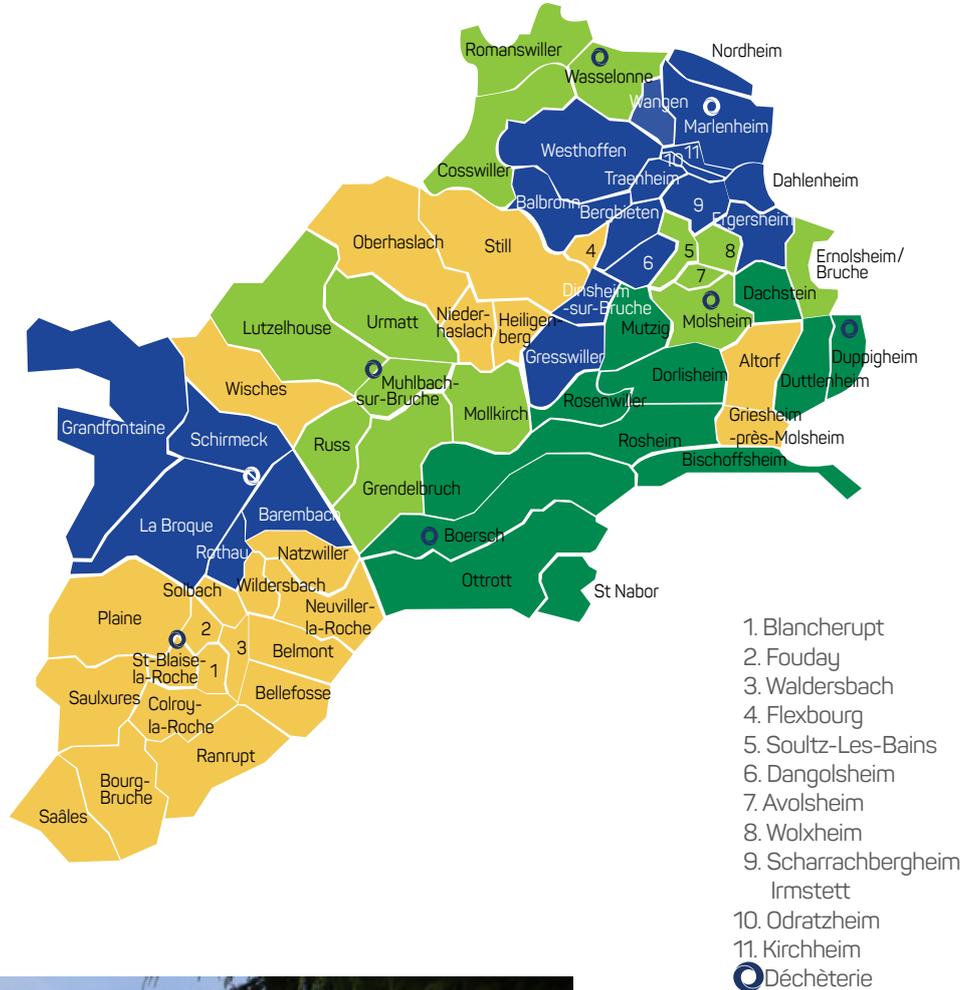
Les emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires sont collectés en porte à porte, une fois par mois, chaque vendredi, en même temps que la collecte des papiers/cartons. Deux camions distincts réalisent ces collectes. Comme pour la tournée des papiers/cartons, 51 communes, soit 93% de la population du syndicat, sont concernées. Cette collecte est assurée par 15 agents et 6 camions chaque vendredi.

L'ensemble des corps creux sont collectés dans des sacs jaunes mis gratuitement à disposition des usagers ou en vrac dans des bacs bleus à couvercle jaune.

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Jour de collecte  
des ordures  
ménagères  
résiduelles

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi



### Tonnages collectés d'OMR

2019	2020	2021
20 272,45 t	20 665,04 t	20 926,12 t

## LE TRI A LA SOURCE DES BIO-DECHETS

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi « AGEC »), qui transpose la directive cadre déchets de 2018, fixe au 31 décembre 2023 l'obligation de tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs ; obligation à laquelle le Select'om devra se soumettre, en proposant à chaque usager une solution de tri à la source de ses biodéchets.

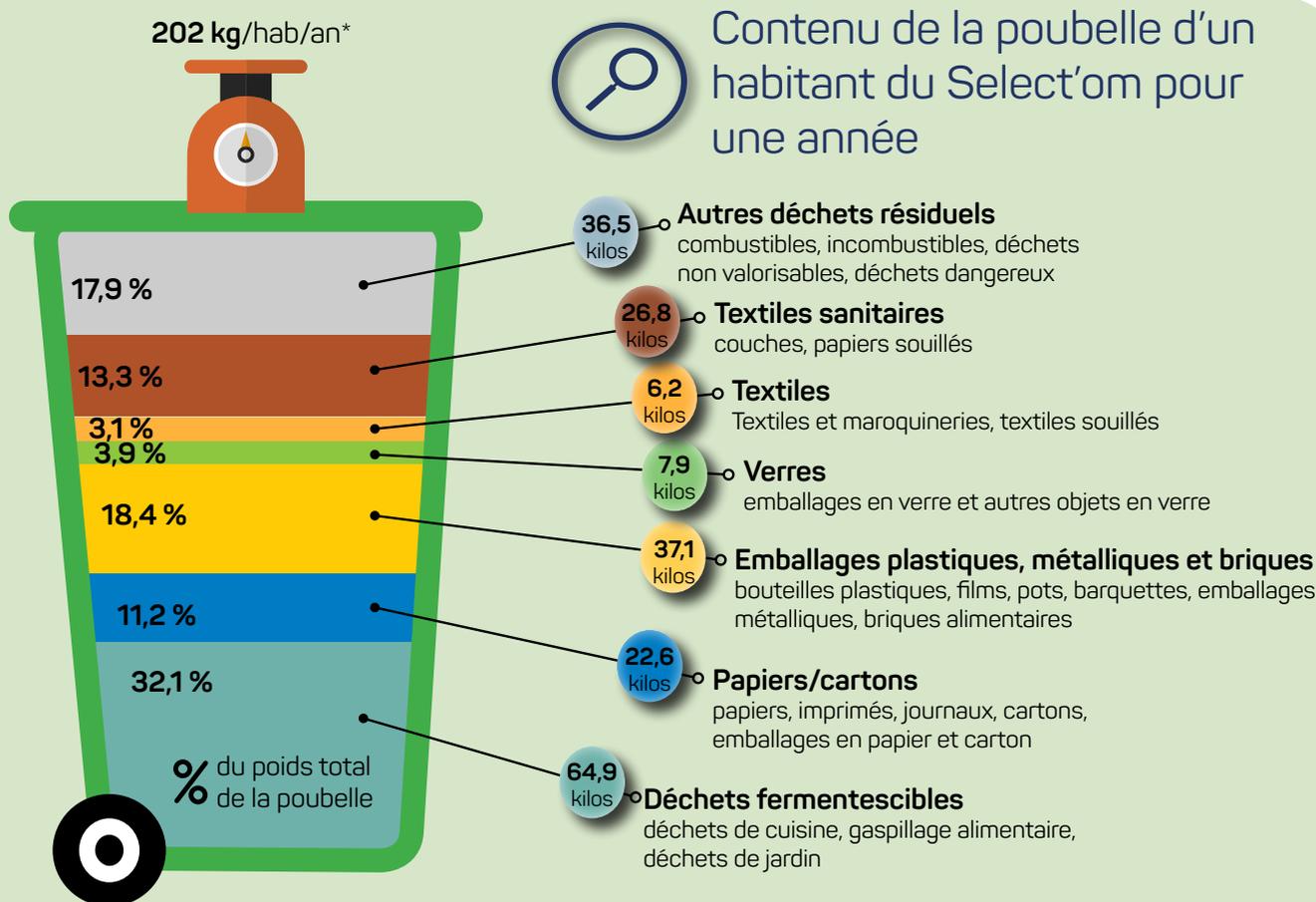
Lors de la réunion du 26 novembre 2019, le Comité Directeur a décidé du lancement d'une étude visant à définir le schéma de collecte 2020-2030, en intégrant notamment une réflexion sur le tri à la source des biodéchets et sur la redevance incitative.

Les biodéchets, composés des déchets de jardin ou de parc, ainsi que des déchets de table et cuisine ou de magasin de vente au détail, sont des déchets humides, qui sont actuellement collectés dans les poubelles et incinérés. Cela revient à brûler de l'eau.

Ce sont ces déchets de table et de cuisine que le Select'om va chercher à extraire des ordures ménagères.

En octobre 2020, le marché pour la réalisation d'une étude sur le schéma de collecte du Select'om a été attribué, avec un démarrage effectif en janvier 2021.

Le bureau d'études Austral Ingénieries a dressé un état des lieux du Syndicat, permettant d'identifier le contenu de nos poubelles. Il en ressort, suite à l'analyse du contenu de 45 camions poubelles, que les 202 kg d'ordures ménagères produits par an et par habitant sont encore composées de 64,9 kg de biodéchets et de 67,6 kg de verre, papiers et emballages plastiques



## LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE

### Liste des communes bénéficiant de la collecte sélective en porte à porte



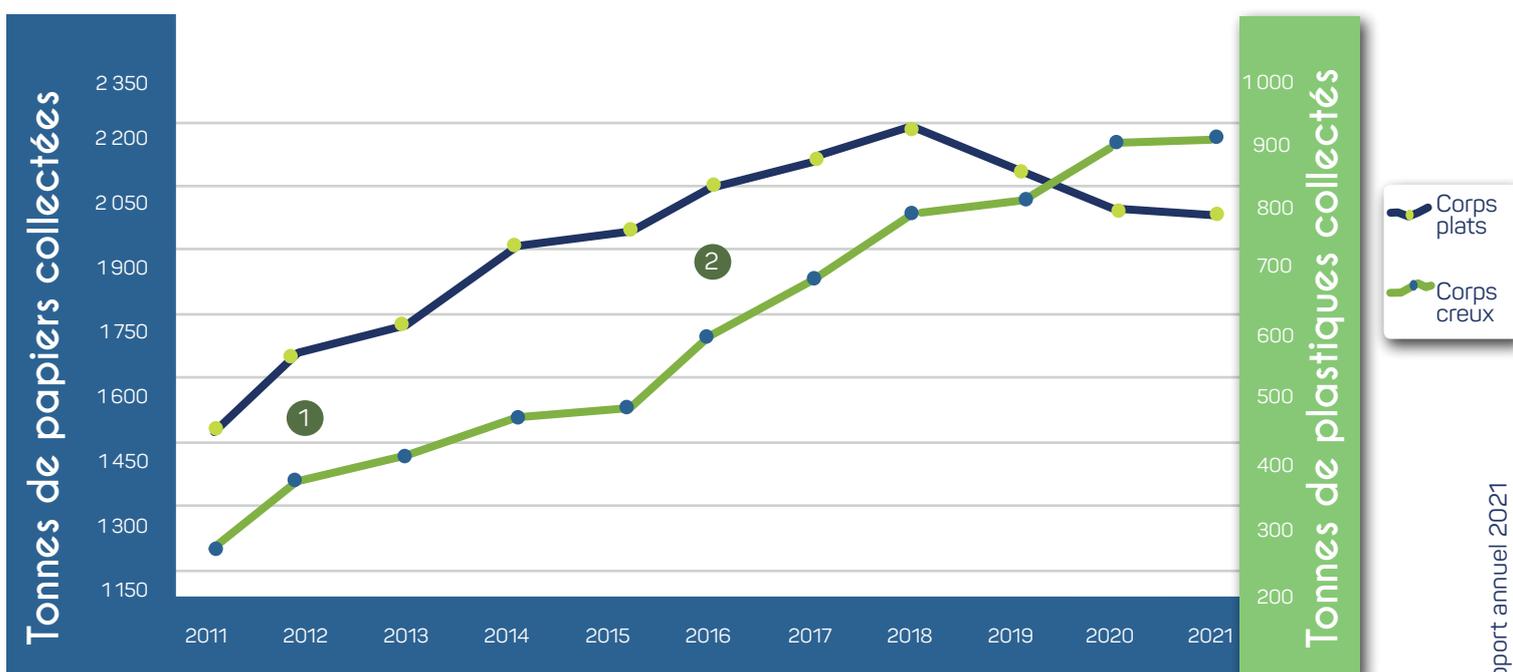
- |                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| ALTORF                  | MOLLKIRCH                  |
| AVOLSHEIM               | MOLSHEIM                   |
| BALBRONN                | MUHLBACH-SUR-BRUCHE        |
| BAREMBACH               | MUTZIG                     |
| BERGBIETEN              | NIEDERHASLACH              |
| BISCHOFFSHEIM           | NORDHEIM                   |
| BOERSCH                 | OBERHASLACH                |
| COSSWILLER              | ODRATZHEIM                 |
| DACHSTEIN               | OTTROTT                    |
| DAHLENHEIM              | ROMANSWILLER               |
| DANGOLSHEIM             | ROSENWILLER                |
| DINSHEIM-SUR-BRUCHE     | ROSHEIM                    |
| DORLSHEIM               | ROTHAU                     |
| DUPPIGHEIM              | RUSS                       |
| DUTTLENHEIM             | SAINT-NABOR                |
| ERGERSHEIM              | SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT |
| ERNOLSHEIM-BRUCHE       | SCHIRMECK                  |
| FLEXBOURG               | SOULTZ-LES-BAINS           |
| GREDELBRUCH             | STILL                      |
| GRESSWILLER             | TRAENHEIM                  |
| GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM | URMATT                     |
| HEILIGENBERG            | WASELONNE                  |
| KIRCHHEIM               | WESTHOFFEN                 |
| LA BROQUE               | WISCHES                    |
| LUTZELHOUSE             | WOLXHEIM                   |
| MARLENHEIM              |                            |

### Répartition des tonnages de la collecte sélective en porte à porte

	2020	2021	Variation
	900,02 t	911,38 t	1,26 %
	2 048,00 t	2 043,22 t	-0,23 %

**51 communes**  
**93 854 habitants**

### Évolution de la collecte sélective en porte à porte entre 2010 et 2021



1 2012 : Tri des emballages métalliques

2 2016 : Extension des consignes de tri des emballages plastiques



## 2.3. La collecte en apport volontaire

### Nombre de conteneurs d'apport volontaire

● Nombre de conteneurs corps plats (papiers/cartons) :  
**215** soit un conteneur pour 468 habitants.

● Nombre de conteneurs corps creux (emballages plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires) :  
**207** soit un conteneur pour 486 habitants.

● Nombre de conteneurs verre :  
**223** soit un conteneur pour 451 habitants.

La collectivité réalise en régie la collecte des 3 matériaux dans le réseau des points d'apport volontaire. Les conteneurs d'apport volontaire sont disposés dans toutes les communes du syndicat. La dotation et le positionnement sont déterminés en fonction des besoins de chaque commune.

## INFO CLÉS

922 journées  
de collecte par an

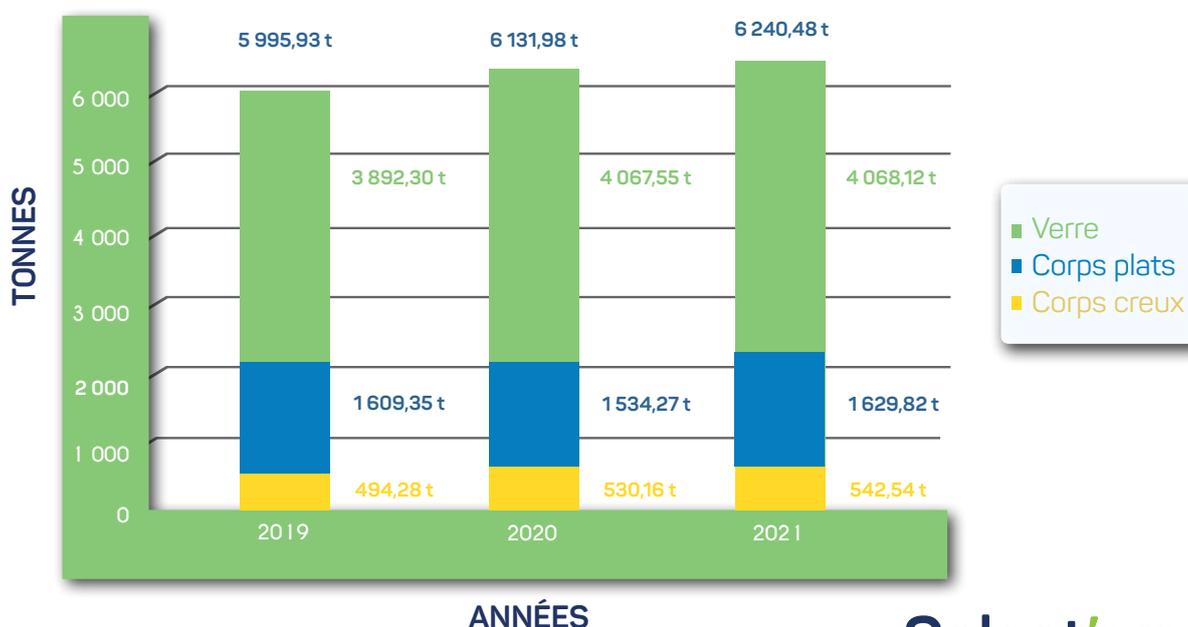
Collecte apport volontaire verre :  
**23 838 km parcourus**

Collecte apport volontaire corps plats :  
**47 227 km parcourus**

Collecte apport volontaire corps creux :  
**29 053 km parcourus**

Tonnages collectés	2019		2020		2021	
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab
Apport volontaire corps plats	1 609,35	16,03	1 534,27	15,26	1 629,82	16,18
Apport volontaire corps creux	494,28	4,92	530,16	5,27	542,54	5,38
Apport volontaire verre	3 892,30	38,77	4 067,55	40,45	4 068,12	40,38
<b>TOTAL</b>	<b>5 995,93</b>	<b>59,72</b>	<b>6 131,98</b>	<b>60,98</b>	<b>6 240,48</b>	<b>62,06</b>

### Evolution des tonnages collectés en apport volontaire





## 2.4. Les déchèteries

### MODALITÉS D'ORGANISATION des déchèteries

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les usagers peuvent apporter certains de leurs déchets afin que ceux-ci soient réacheminés vers les filières de traitement adéquates (recyclage, valorisation...). Les déchèteries sont des installations classées pour la protection de l'environnement et donc soumises à une réglementation très stricte.



*Déchèterie de Molsheim*

Le Select'om dispose d'un réseau de huit déchèteries qui maille aujourd'hui son territoire, offrant ainsi une déchèterie pour 12 595 habitants. Les déchèteries sont devenues un acteur majeur dans la collecte des déchets puisqu'elles permettent aujourd'hui de collecter 23 185,44 tonnes, soit 43% des tonnages totaux collectés par le syndicat. **82 % des tonnages collectés (hors inertes) en déchèteries sont recyclés.**

Les huit déchèteries sont exploitées en régie par le personnel du Select'om qui en assure le gardiennage et le vidage des bennes.



*Capsules Nespresso collectées en déchèterie*

En 2021,

**5 514 bennes**

ont été vidées,  
ce qui correspond à

**176 192 km**

effectués par les camions du  
syndicat.

Le nombre de bennes vidées a augmenté de 8%. Cette augmentation peut s'expliquer par la fermeture en 2020 des déchèteries.



*Déchets verts collectés en déchèterie*

## Détail des tonnages collectés en déchèteries

Tonnages collectés	2020			2021			Variation
	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	
Ampoules & tubes	4,56	0,63	5,19	4,12	0,80	4,92	-5 %
Batteries	31,71	0,00	31,71	37,28	0,00	37,28	18 %
Bois	2 240,38	42,81	2 283,19	2 171,53	44,52	2 216,05	-3 %
Capsules Nespresso	28,40	0,00	28,40	29,10	0,00	29,10	2 %
Déchets enfouis	170,37	1,13	171,50	41,72	0,14	41,86	-76 %
DEEE	843,43	9,71	853,14	891,36	12,35	903,71	6 %
DMS	98,91	0,00	98,91	102,47	0,00	102,47	4 %
Encombrants	2 594,05	100,08	2 694,13	2 866,65	105,45	2 972,10	10 %
Ferrailles	1 100,47	15,47	1 115,94	1 034,42	14,46	1 048,88	-6 %
Gravats	5 401,87	112,75	5 514,62	5 994,73	110,91	6 105,64	11 %
Huiles minérales	42,37	0,20	42,57	40,47	0,03	40,50	-5 %
Huiles végétales	7,21	0,00	7,21	10,83	0,00	10,83	50 %
Huisseries	64,01	0,00	64,01	57,25	0,00	57,25	-11 %
Meubles	1 260,17	0,00	1 260,17	1 962,80	0,00	1 962,80	56 %
Papiers-cartons	858,28	94,34	952,62	939,73	105,49	1 045,22	10 %
Piles	6,48	0,00	6,48	7,36	0,00	7,36	14 %
Emballages Plastiques ELA/Acier/Alu	133,95	3,27	137,22	150,20	4,20	154,40	13 %
Plastiques rigides	20,88	0,10	20,98	17,44	0,00	17,44	-17 %
Plâtre	735,57	21,65	757,22	831,81	24,90	856,71	13 %
Pneus	114,53	0,00	114,53	100,81	0,00	100,81	-12 %
Radiographie	0,88	0,00	0,88	0,82	0,00	0,82	-7 %
Végétaux	3 603,34	14,19	3 617,53	4 842,26	15,12	4 857,38	34 %
Verre	573,68	6,63	580,31	604,21	7,81	612,02	5 %
<b>TOTAL</b>	<b>19 935,50</b>	<b>422,96</b>	<b>20 358,46</b>	<b>22 739,37</b>	<b>446,18</b>	<b>23 185,55</b>	<b>14 %</b>

\* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- Ampoules et tubes : 0,05 t/m<sup>3</sup>
- Bois : 0,11 t/m<sup>3</sup>
- Déchets enfouis : 0,11 t/m<sup>3</sup>
- DEEE : 0,05 t/m<sup>3</sup>
- Encombrants : 0,06 t/m<sup>3</sup>
- Ferrailles : 0,13 t/m<sup>3</sup>
- Gravats : 0,82 t/m<sup>3</sup>
- Huiles minérales : 0,34 t/m<sup>3</sup>
- Papiers-cartons : 0,06 t/m<sup>3</sup>
- Plastique : 0,03 t/m<sup>3</sup>
- Plâtre : 0,26 t/m<sup>3</sup>
- Végétaux : 0,12 t/m<sup>3</sup>
- Verre : 0,11 t/m<sup>3</sup>



Huile végétale collectée en déchèterie

## En détails

Après une année 2020 marquée par la crise liée au COVID19, les tonnages collectés en 2021 ont connu une forte augmentation de près de 14%.

Suivant une évolution à la hausse depuis plusieurs années, les déchets en lien avec l'équipement de la maison représentent à eux seuls près de 50% de la hausse de tonnages entre 2020 et 2021 :

- Gravats : + 591 t entre 2020 et 2021 soit +11% et + 1560 t entre 2017 et 2021 soit + 35% ;
- Mobilier : + 703 t entre 2020 et 2021 soit +56% et + 1542 t entre 2017 et 2021, soit +365% ;
- Plâtre : + 99 t entre 2020 et 2021 soit +13% et + 343 t entre 2017 et 2021 soit +66%.

Les végétaux participent également pour moitié à l'augmentation des tonnages en déchèterie avec + 1250 t entre 2020 et 2021, soit +34%. La pluviométrie élevée pendant la période estivale peut expliquer pour partie cette évolution, mais des actions en matière de prévention devront être déployées afin de réduire les quantités de déchets végétaux déposées en déchèterie.

## MODALITÉS D'ACCUEIL

Les déchèteries accueillent les usagers résidant sur le territoire du Select'Om aux horaires suivants :

Localisation et jours d'ouverture des déchèteries		
Localisation	Mise en service	Jours d'ouverture
<b>BOERSCH</b> Zone artisanale	octobre 1991	mercredi (journée) - vendredi (après-midi) samedi (journée)
<b>DUPPIGHEIM</b> Avenue de la gare	septembre 1993	mardi (journée) - samedi (journée)
<b>MARLENHEIM</b> Rue de l'Usine	décembre 1992	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
<b>MOLSHEIM</b> Route Industrielle de la Hardt	octobre 1991	mardi (journée) - mercredi (journée) - jeudi (journée) - vendredi (journée) - samedi (journée)
<b>MUHLBACH-SUR-BRUCHE</b> Rue de la Gare	novembre 1996	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
<b>SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</b> Route de Poutay	novembre 1996	jeudi (journée) - samedi (journée)
<b>SCHIRMECK / LA BROQUE</b> Route du Donon	juillet 1999	mercredi (journée) - samedi (journée)
<b>WASSELONNE</b> Rue de Hohengoeft	novembre 1996	mercredi (journée) - samedi (journée)

### LES DÉCHÈTERIES SONT OUVERTES:

Période hivernale:  
Journée de 9h-12h // 14h-17h  
Après-midi de 13h30 à 17h

Période estivale:  
Journée de 8h30-12h // 14h-17h30  
Après-midi de 13h30 à 19h

Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries tous les jours, excepté le samedi.

Déchèterie	2019		2020		2021	
	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales
Boersch	30 586	15%	27 422	14%	30 876	14%
Duppigheim	15 641	7%	14 631	8%	15 537	7%
Marlenheim	27 698	13%	24 049	12%	27 629	12%
Molsheim	68 110	32%	61 680	32%	78 548	35%
Muhlbach-sur-Bruche	21 051	10%	20 942	11%	24 159	11%
Saint-Blaise-la-Roche	10 397	5%	10 683	5%	12 239	5%
Schirmeck / La Broque	18 935	9%	17 082	9%	19 140	8%
Wasselonne	19 160	9%	16 949	9%	19 193	8%
TOTAL	211 578	100%	193 438	100%	227 321	100%



Déchets verts collectés en déchèterie

## FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

Corrélation entre le nombre de visites des ménages  
et les tonnages déposés en déchèterie 2019/2020/2021

Quantité de  
déchets déposés  
en déchèteries en  
tonnes

Nombre  
de visites



### Légende

- Nombre de visites en 2019
- Nombre de visites en 2020
- Nombre de visites en 2021
- Quantités de déchets déposés en déchèterie 2019
- Quantités de déchets déposés en déchèterie 2020
- Quantités de déchets déposés en déchèterie 2021

## En détails

Les tendances de fréquentation 2021 sont supérieures à celles de 2019 et 2020. Le nombre de visites est en hausse, ce qui peut laisser penser que le geste de tri et le passage en déchèterie sont restés une habitude pour les usagers.

## ZOOM sur la collecte des DMS

Le développement de nouvelles filières de recyclage est un enjeu permanent pour notre établissement.

Depuis août 2019, une collecte permanente des Déchets Ménagers Spéciaux a été mise en place à la déchèterie de Molsheim. La déchèterie est dotée d'un conteneur adapté à la collecte de ces déchets dangereux comme les peintures et les solvants. Les agents de déchèteries sont formés à la classification et à la gestion de ces produits.

Tonnages des DMS en déchèterie			
Déchèterie	2019	2020	2021
Boersch	7,98	1,64	5,35
Duppigheim	5,09	1,75	2,22
Marlenheim	8,82	3,50	6,88
Molsheim	37,53	77,43	58,67
Muhlbach-sur-Bruche	8,66	3,18	6,76
Saint-Blaise-la-Roche	4,43	2,58	7,25
Schirmeck / La Broque	6,50	4,34	9,43
Wasselonne	7,27	5,03	5,92
TOTAL	86,27	99,45	102,48

### Type de DMS déposés en déchèterie en %

Acides (acide sulfurique...)	0,5%
Aérosols	1,4%
Bases (soude, déboucheur, lessive alcaline...)	0,4%
Bidons vides de chauffages	0,1%
Combustibles (Chlore, oxygène actif...)	0,4%
Emballages souillés	0,5%
Indéterminés (produits non étiquetés...)	11,9%
Jardinage (insecticides, herbicides, désherbants...)	2,9%
Pâteux (colles, cires, vernis, graisses, peintures...)	74,5%
Solvants (essence, révélateur, fixateur,....)	7,4%
TOTAL	100%

## En détails

Suite au confinement, des collectes ponctuelles en 2020 avaient été annulées. Les usagers s'étaient alors reportés sur la déchèterie de Molsheim pour déposer leur DMS dans le conteneur permanent prévu à cet effet. Les tonnages de DMS à Molsheim étaient donc conséquents (77% des apports de DMS).

En 2021, les collectes ponctuelles ont eu lieu normalement et sont de nouveau plébiscitées par les usagers.

## PARTENARIAT SELECT'OM - EMMAÜS

Depuis le 13 octobre 2009, le Select'om et Emmaüs agissent en partenariat en faveur du réemploi.

Les compagnons d'Emmaüs Centre Alsace se déplacent sur le territoire du Select'om afin de collecter les objets et meubles réutilisables chez les particuliers. En 2021, 1 011 collectes à domicile ont été réalisées et 228,80 tonnes de meubles et objets ont été collectés.

Le Select'om prend en charge à ce titre les déchets issus de ce processus de valorisation. Pour l'année 2021, ce sont 85,24 tonnes de déchets qui ont été éliminées.

➤ **63%** des tonnages collectés par Emmaüs sont réemployés permettant ainsi de favoriser l'économie sociale et solidaire et de réaliser des économies d'énergies.

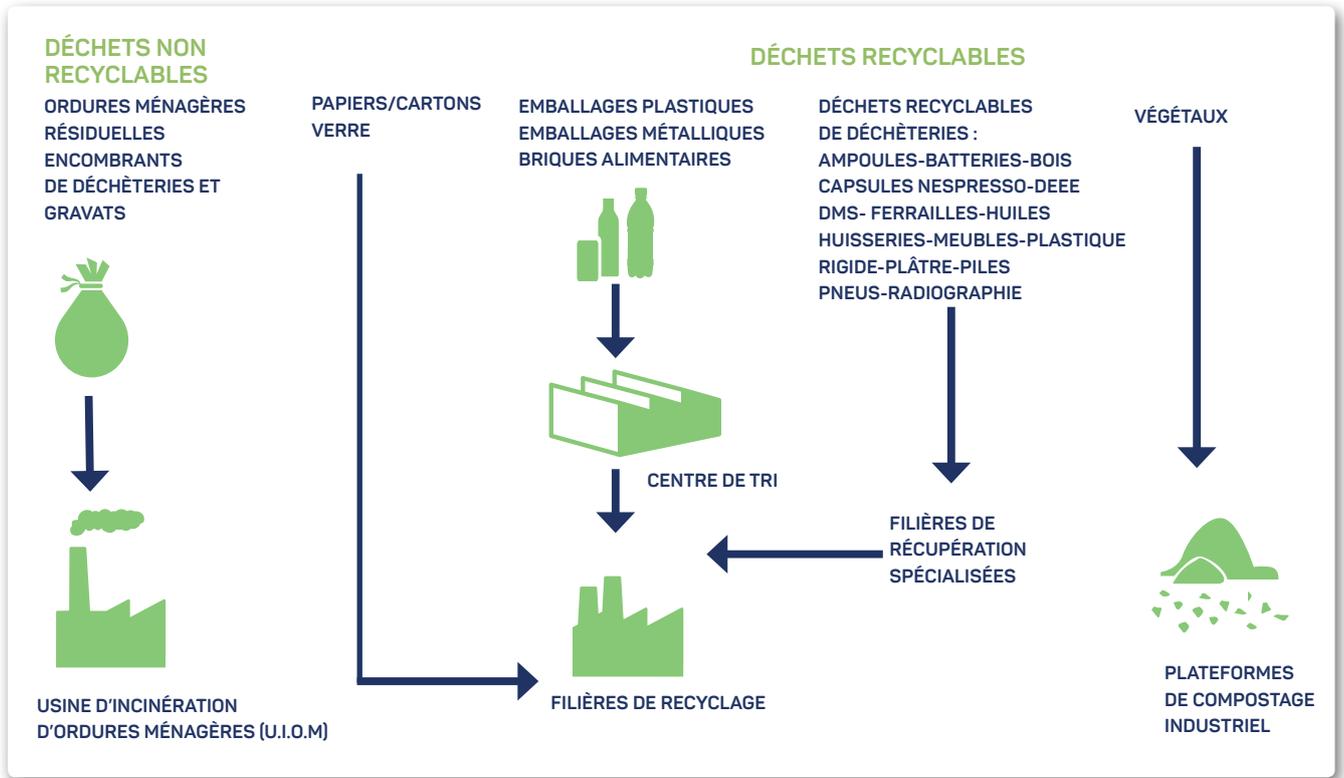




2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om

COLLECTE

TRAITEMENT



Usine de Valorisation Énergétique exploitée par Sénerval  
délégitaire de l'Eurométropole de Strasbourg



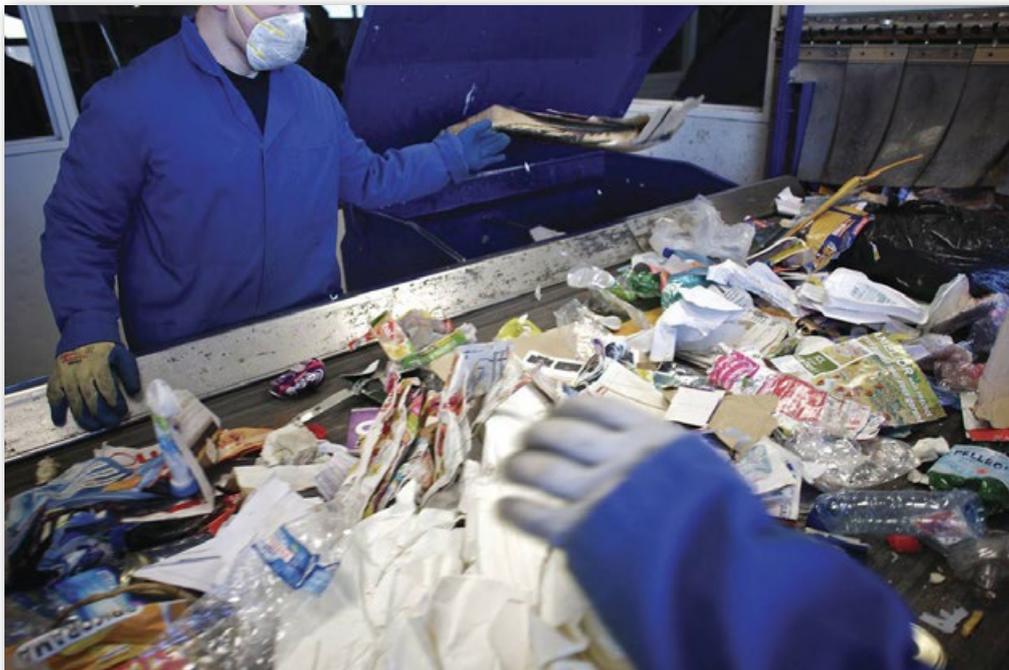
## 2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée

### INCINÉRATION

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2020	2021		2020	2021	
Ordures Ménagères Résiduelles	20 665,04	20 926,12	1%	205,49	208,09	1%
Déchets divers de déchèteries	2 532,48	2 674,89	6%	25,18	26,60	6%
Déchets Ménagers Spéciaux	98,91	102,47	4%	0,98	1,02	4%
<b>Total Annuel incinéré</b>	<b>23 296,43</b>	<b>23 703,48</b>	<b>2%</b>	<b>231,66</b>	<b>235,71</b>	<b>2%</b>
	<b>46%</b>	<b>45%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			

### ENFOUISSEMENT

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2020	2021		2020	2021	
Ordures Ménagères Résiduelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
Déchets divers de déchèteries dont Emmaüs	225,19	382,45	70%	2,24	3,80	70%
Déchets ultimes	171,50	41,86	-76%	1,71	0,42	-75%
Gravats	5 514,62	6 105,64	11%	54,84	60,60	11%
<b>Total Annuel enfoui</b>	<b>5 911,31</b>	<b>6 529,95</b>	<b>10%</b>	<b>58,78</b>	<b>64,81</b>	<b>10%</b>
	<b>12%</b>	<b>12%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			



Centre de tri - source CITEO

## RECYCLAGE

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2020	2021		2020	2021	
Ampoules & tubes	5,19	4,92	-5%	0,05	0,05	0%
Batteries	31,71	37,28	18%	0,32	0,37	16%
Bois	2 283,19	2 216,05	-3%	22,70	21,99	-3%
Capsules Nespresso	28,40	29,10	2%	0,28	0,29	4%
DEEE	853,14	903,70	6%	8,48	8,97	6%
Emballages Plastiques, métalliques et briques alimentaires	1 567,40	1 608,32	3%	15,59	15,96	2%
Ferrailles	1 115,94	1 048,88	-6%	11,10	10,41	-6%
Gravats	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-
Huiles minérales	42,57	40,50	-5%	0,42	0,40	-5%
Huiles végétales	7,21	10,83	50%	0,07	0,11	57%
Huisseries	64,01	57,25	-11%	0,64	0,57	-11%
Meubles	1 260,17	1 962,80	56%	12,53	19,48	55%
Papiers-cartons	4 534,89	4 718,26	4%	45,10	46,83	4%
Piles	6,48	7,36	14%	0,06	0,07	17%
Plastiques rigides	20,98	17,44	-17%	0,21	0,17	-19%
Plâtre	757,22	856,71	13%	7,53	8,50	13%
Pneus	114,53	100,81	-12%	1,14	1,00	-12%
Radiographie	0,88	0,82	-7%	0,01	0,01	0%
Végétaux	3 617,53	4 857,38	34%	35,97	48,21	34%
Verre	4 647,86	4 680,14	1%	46,22	46,45	0%
<b>Total annuel recyclé</b>	<b>20 959,30</b>	<b>23 158,55</b>	<b>10%</b>	<b>208,42</b>	<b>229,84</b>	<b>10%</b>
	<b>42%</b>	<b>43%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			

## TOTAL

	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2020	2021		2020	2021	
<b>Total annuel</b>	<b>50 167,04</b>	<b>53 391,98</b>	<b>6%</b>	<b>498,86</b>	<b>530,36</b>	<b>5,94%</b>

Objectifs 2025 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte :



- ↘ 65% des déchets non dangereux non inertes doivent être valorisés sous forme de matière.
- ↘ Les quantités de déchets non dangereux admis en installation de stockage en 2025 doivent réduire de 50% par rapport à 2010.



## 2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om

### Localisation des installations de traitement sans valorisation

Types de déchets	Localisation des installations de traitement sans valorisation	
	Nom de l'entreprise	Localisation
<b>Gravats</b>	ALPHA	ROSHEIM (67)
<b>Déchets ultimes de déchèteries</b>	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	CHATENOIS (67)
<b>Déchets divers de déchèterie dont Emmaüs</b>	SMICTOM NORD DU BAS-RHIN	WINTZENBACH (67)
	SMICTOM HAGUENAU	WEITBRUCH (67)
	SUEZ NORD EST	FLAVIGNY (02)
	SUEZ NORD EST	TÉTING-SUR-NIED (57)
	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	CHATENOIS (67)

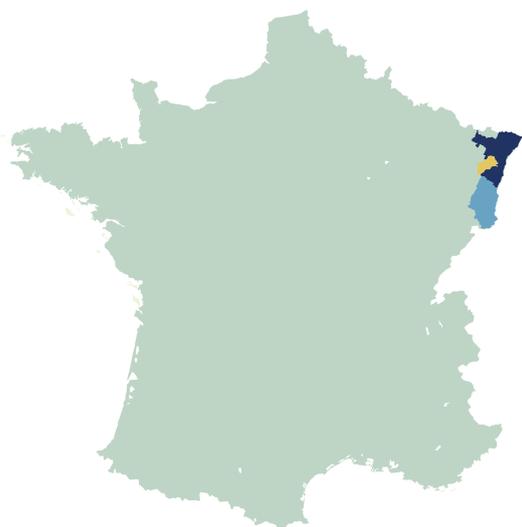
### Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique	
	Nom de l'entreprise	Localisation
<b>Ordures ménagères résiduelles</b>	SENERVAL	STRASBOURG (67)
<b>Déchets divers de déchèterie</b>	SENERVAL	STRASBOURG (67)
	VALAUBIA	LA CHAPELLE ST LUC (10)
	TRONVILLE	TRONVILLE EN BARROIS (55)
<b>DMS</b>	TREDI Strasbourg	STRASBOURG (67)
	ARF	SAINT REMY DU NORD (69)
	TREDI Hombourg	HOMBOURG (68)

Localisation des installations de traitement avec valorisation matière des autres déchets collectés par le Select'om

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation matière	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ampoules & tubes	ARTEMISE	TROYES (10)
Batteries	ESKA	STRASBOURG (67)
Bois	ROELLINGER	DIETWILLER (68)
Capsules Nespresso	SECODE	BOVES (80)
DEEE	ENVIE	STRASBOURG (67)
Ferrailles	ESKA	STRASBOURG (67)
Huiles Minérales	ECO HUILE	LILLEBONNE (76)
Huiles végétales	QUATRA	LOKEREN (BELGIQUE)
Huisseries	VEKA	VANDEUVRE-SUR-BARSE (10)
	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
	ESKA	STRASBOURG (67)
	SCHIRMBECK	SCHIERLING (ALLEMAGNE)
	SIBELCO	SOISSON (02)
Meubles	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
Papiers-Cartons	KOEHLER	KEHL (ALLEMAGNE)
Piles	EURODIEUZE	DIEUZE (57)
	METAL BLANC	ROCROI (08)
	REDUX	OFFENBACH AM MAIM (ALLEMAGNE)
	METAL REGENERATION	SAINT AUBAN (04)
Plastique	FREUDENBERG PERFORMANCE MATERIALS S.A.S.	COLMAR (68)
	PLASTIPAK Packaging France	SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21)
	ESLAVA PLASTICOS SA	VALENCE (ESPAGNE)
	INNO PLASTICS AG	ESCHLIKON (SUISSE)
	SIRPLASTE S.A.	PORTO DE MÓS (PORTUGAL)
	VOGT-PLASTIC GMBH	RHEINFELDEN (ALLEMAGNE)
	WELLMAN FRANCE RECYCLAGE	VERDUN (55)
	WELLMAN NEUFCHATEAU RECYCLAGE	NEUFCHATEAU (88)

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation matière	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Briques alimentaires, Emballages Acier/Alu	SCEM RECYCLING	DÜREN (ALLEMAGNE)
	ARCELOR METAL	DUNKERQUE (59) - FOS (13)
	NEXT METAL	ISIGNY-LE-BUAT (50)
Plâtre	RITLENG REVALORISATIONS	ROHR (67)
Pneus	SUEZ	ALLEMAGNE
Végétaux	RMS	REITWILLER (67)
	SEDE	ESCHAU (67)
Verre	O-I FRANCE SAS	GIRONCOURT-SUR-VRAINE (88)



## LOCALISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT



8 dans le Bas-Rhin

2 dans le Haut-Rhin

17 en FRANCE

10 en Europe (Belgique, Allemagne, Italie et Portugal)



## 2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets

### ▼ LA COLLECTE DES PLASTIQUES RIGIDES

Le Select'om oeuvre sans cesse à trouver de nouvelles filières de recyclage et de nouveaux prestataires avec des exutoires situés au plus près des déchèteries. Ainsi, la collecte permanente des plastiques rigides en déchèterie a permis de collecter 38,45 tonnes entre 2020 et 2021. Une première expédition de plastique a eu lieu en 2021. Broyé et revendu en granulés aux plasturgistes européens, le plastique rigide sert à la fabrication de palettes, de caisses, de boîtes de rangement...

### ▼ LA COLLECTE DES MEUBLES EN DECHETERIE

La filière de collecte des meubles mise en place de manière pérenne a permis de collecter 1 962,80 tonnes en 2021 contre 1 260 tonnes en 2020. La quantité de déchets de meubles collectés ces dernières années a considérablement augmenté du fait de changement d'habitude de consommation. La durée de vie des objets parfois très réduite induit également un phénomène de consommation importante. Ce tri permet de réduire et de valoriser la part de déchets qui était auparavant enfouis (matelas) et incinérés (chaise en plastique...).

### ▼ LA FAUCHE TARDIVE

En 2021, le Select'om a mis en place une fauche tardive sur les espaces vert des déchèteries et de son siège. La fauche tardive est l'action de tonte mécanique ou manuelle réalisée sur une prairie ou parcelle. La fauche se fait tardivement en juin ou septembre, moment où les espèces présentes (faune et flore) ont pu effectuer l'ensemble de leurs cycles sur place. Cette méthode permet à la plupart des fleurs des prés de se ressemer et contribue ainsi à préserver et à promouvoir la qualité botanique des prairies.

## FAUCHE TARDIVE



Ici, le Select'om oeuvre  
pour plus de biodiversité en  
pratiquant une  
*fauche tardive.*



Panneau : fauche tardive

FAUCHE TARDIVE

Ici, le Select'om oeuvre  
pour plus de biodiversité en  
pratiquant une  
*fauche tardive.*

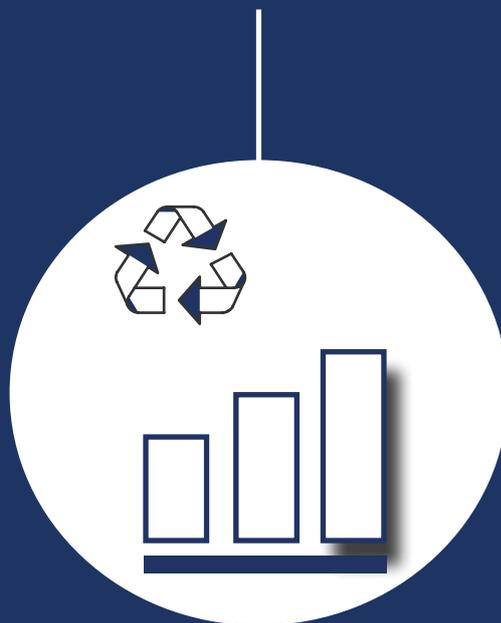


Select'om



# 3

## Les indicateurs financiers

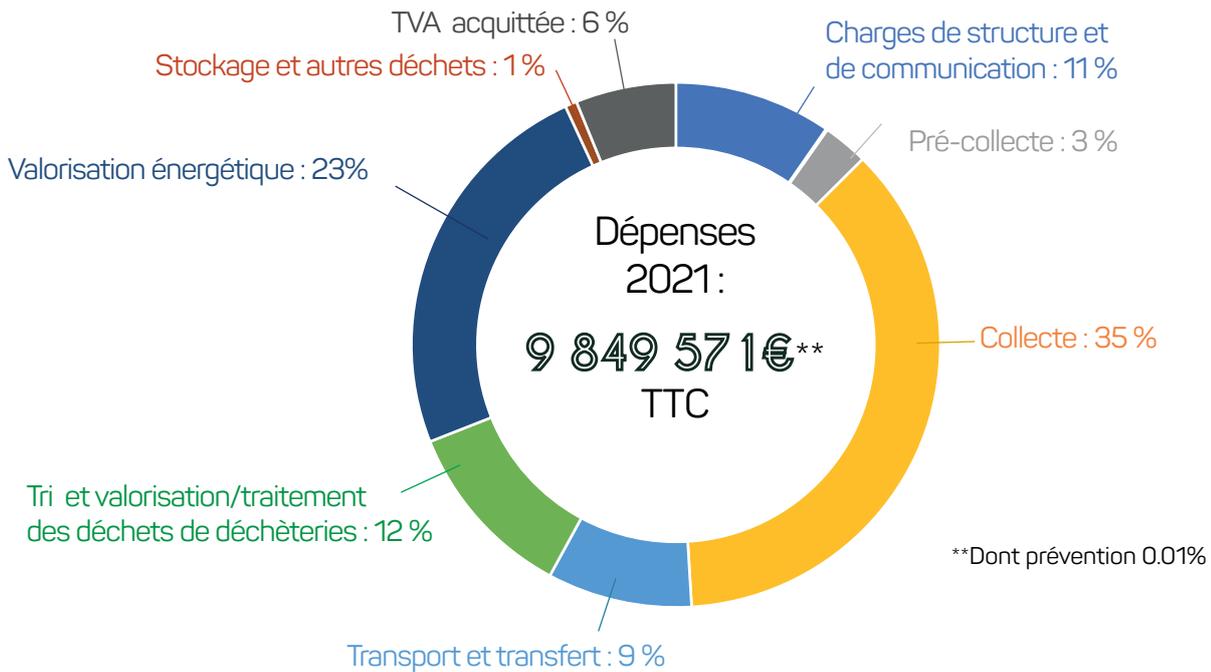




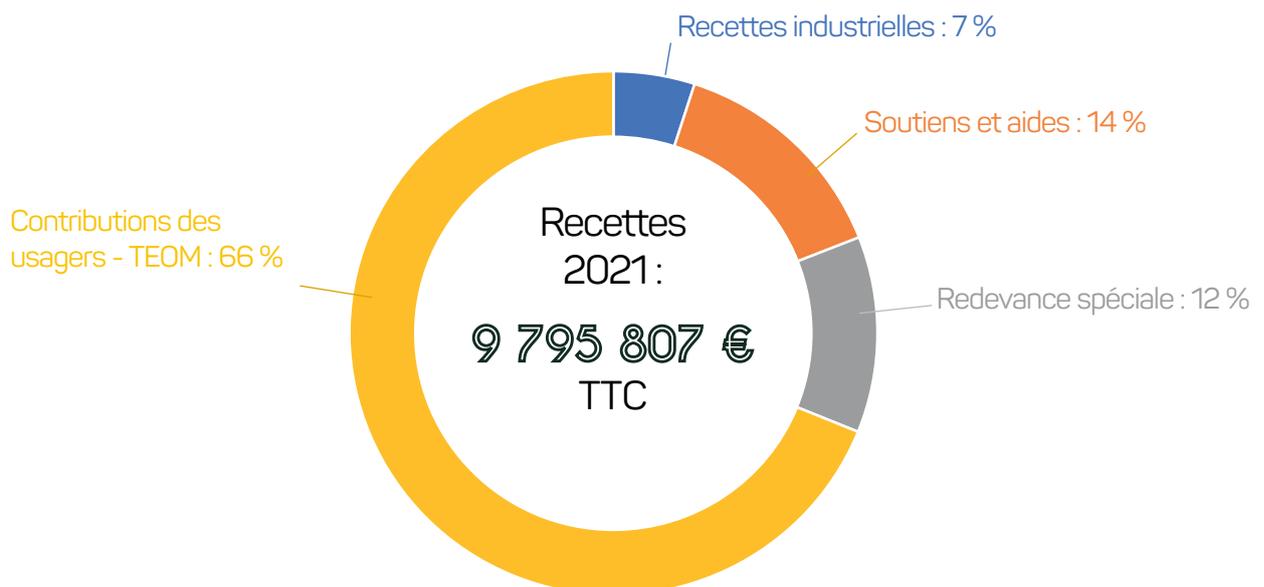
## 3.1. Les coûts d'exploitation du service

## MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AUX INVESTISSEMENTS DU SERVICE

### Charges total TTC 2021 - Source matrice des coûts\* agrégée en euros



### Produits total TTC 2021 - Source matrice des coûts\* agrégée en euros



\* La Matrice des coûts est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du service public de gestion des déchets défini par l'ADEME. Elle permet une analyse comparative des collectivités. Les montants exprimés dans la matrice font parfois l'objet de retraitements extra-comptables ce qui explique que les chiffres soient différents du compte administratif. L'objectif est d'identifier plus finement les coûts par flux de déchets et par étape technique de gestion.

## Indicateurs complémentaires - Montant des aides reçues des organismes agréés

CITEO emballages	OCAD3E	CITEO	ECO MOBILIER	ECO DDS	ECO TLC	Corepile
1 056 668,60 €	66 458,75 €	191 142,25 €	97 350,57 €	4 395,14 €	10 056,30 €	0,00 €
<b>TOTAL : 1 426 071,61 €</b>						

Montant des recettes perçues au titre de la valorisation  
(hors organismes agréés)

Papiers et cartons	Verre ménager	Ferrailles	Batteries	Plastiques	Plastiques rigides	Acier/aluminium/ELA	Huiles végétales
214 671,04 €	73 350,84 €	216 065,17 €	20 991,77 €	137 656,49 €	1 243,20 €	40 374,04 €	2 295,50 €
<b>TOTAL : 706 648,05 €</b>							



En 2020, le cours des matières était au plus bas suite à la crise sanitaire. En 2021, les prix de reprise ont progressivement remonté pour atteindre un niveau proche de 2019, c'est notamment le cas du papier/carton, de la ferraille et du plastique. Le montant total des recettes a doublé entre 2020 et 2021, passant de 347 030€ en 2020 à **706 648€** en 2021.

## Modalités de financement du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

Le financement du syndicat se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la TEOM voté chaque année.

Le Select'om vote un taux unique pour l'ensemble de son territoire. **Le taux est de 6,80 % pour l'année 2021.** Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est-à-dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le Select'om. Les tarifs sont votés annuellement par le Comité Directeur.



## 3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés

La réglementation (article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit que l'élimination des déchets des professionnels assimilables aux déchets ménagers soit financée par une redevance spéciale. Cette redevance spéciale est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés.

Par conséquent, pour la facturation des déchets que les usagers autres que les ménages présentent à la collecte, ces derniers sont assujettis à la redevance spéciale sur la base d'un décompte semestriel établi en fonction du nombre d'enlèvement et selon le volume du ou des conteneurs présentés à la collecte et des apports en déchèteries. Pour les petites quantités, un forfait minimum a été mis en place à compter de l'année 2015.

**Select'om**

**Tarifs 2021 des prestations**  
applicables aux entreprises, commerçants, artisans, professions libérales et associations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

Conformément à la Délibération n°022-03-2019 du Comité Directeur en date du 26 novembre 2019, les tarifs des prestations réalisées par le Select'om s'établissent comme suit pour 2021:

**Enlèvement de bacs**

**Collecte de bacs à ordures ménagères :**

- bac de 120/140 l : **5,00 €** par enlèvement
- bac de 240 l : **10,00 €** par enlèvement
- bac de 750/770 l : **32,00 €** par enlèvement

**Collecte de bacs à papiers/flaconnages plastiques :**

- bac de 120/140 l : **1,50 €** par enlèvement
- bac de 240 l : **3,00 €** par enlèvement
- bac de 750/770 l : **9,00 €** par enlèvement

**Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :**

- **2,60 €/km** roulé

**Enlèvement de conteneurs privatifs sur le circuit de collecte**

**Conteneurs papier/plastique/verre :**

- 4 m<sup>3</sup> : **38,00 €** par enlèvement
- location d'un conteneur : **200 €/an**

**Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :**

- **1,75 €/km** roulé

**Mise en place /enlèvement de conteneurs :**

- **100 €/voyage**

EN 2020,  
BAISSE DES PRIX  
DES PRESTATIONS  
DU SELECT'OM.

FORFAIT  
ANNUEL  
MINIMUM  
DE FACTURATION  
DE 130 € (TOUTES  
PRESTATIONS  
CONFONDUES)

## LA REDEVANCE SPÉCIALE EN CHIFFRES :

- Nombre de clients : **1 994** en 2021
- Nombre de clients qui bénéficient de la collecte en porte à porte (ordures ménagères et/ou collecte sélective) : **1 233**
- Nombre de clients qui utilisent la déchèterie : **1 012**
- Nombre de clients qui louent un conteneur : **21**
- Montant de la redevance spéciale : **1 223 825,16 €**



### 3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Echéance	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2020	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2021	Tarifs TTC à la tonne en € 2020	Tarifs TTC à la tonne en € 2021
ALSADIS	Collecte et traitement des DMS	31/12/2021	47,92	60,87	1 116,84*	1 102,94*
COVED	Tri des corps creux	31/12/2021	653,85	644,49	363,66**	352,77**
RMS	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	17,05	23,16	24,39	23,12
SCHROLL	Traitement des déchets de bois	31/12/2021	124,04	116,03	54,33	51,48
SCHROLL	Stockage et transfert du verre	31/12/2021	48,98	46,71	10,53	9,98
SCHROLL	Traitement des déchets à base de plâtre	31/12/2021	82,37	88,22	108,66	102,98
SENERVAL	Incinération des déchets	30/06/2023	2 780,30	2 871,14	120,01	119,85
VEOLIA	Enfouissement des déchets ultimes	31/12/2021	30,17	7,85	175,92	187,57
VEOLIA	Broyage et transport des encombrants de déchèteries à destination de l'usine d'incinération	31/12/2021	42,80	42,18	31,77	30,11
VEOLIA	Transfert et transport des ordures ménagères	31/12/2021	0,71	1,11	28,16	27,83
VEOLIA	Transfert et transport des déchets incinérables de déchèteries	31/12/2021	36,86	35,82	24,00	22,75
VEOLIA	Traitement des gravats	31/12/2021	27,42	30,09	4,99	4,93
VEOLIA	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	88,02	111,13	30,18	28,60
<b>Total</b>			<b>4 168,05</b>	<b>4 078,81</b>		

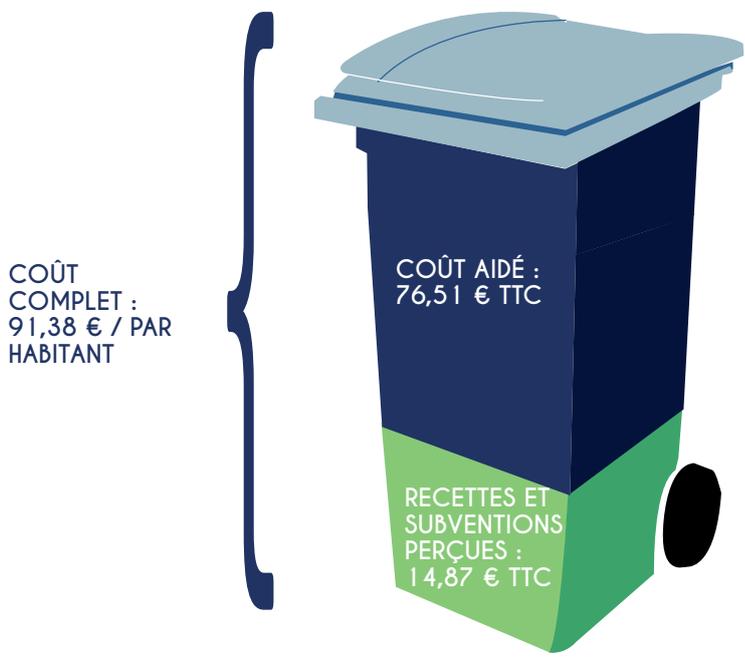
\*Prix moyen de l'ensemble du traitement des DMS.

\*\*Prix du transfert et du tri.



### 3.4. La décomposition des coûts par flux

Le coût complet du service de gestion et de prévention des déchets est de 91,38 € par habitant en 2021 contre 87,40 € en 2020. Il se décompose comme suit :

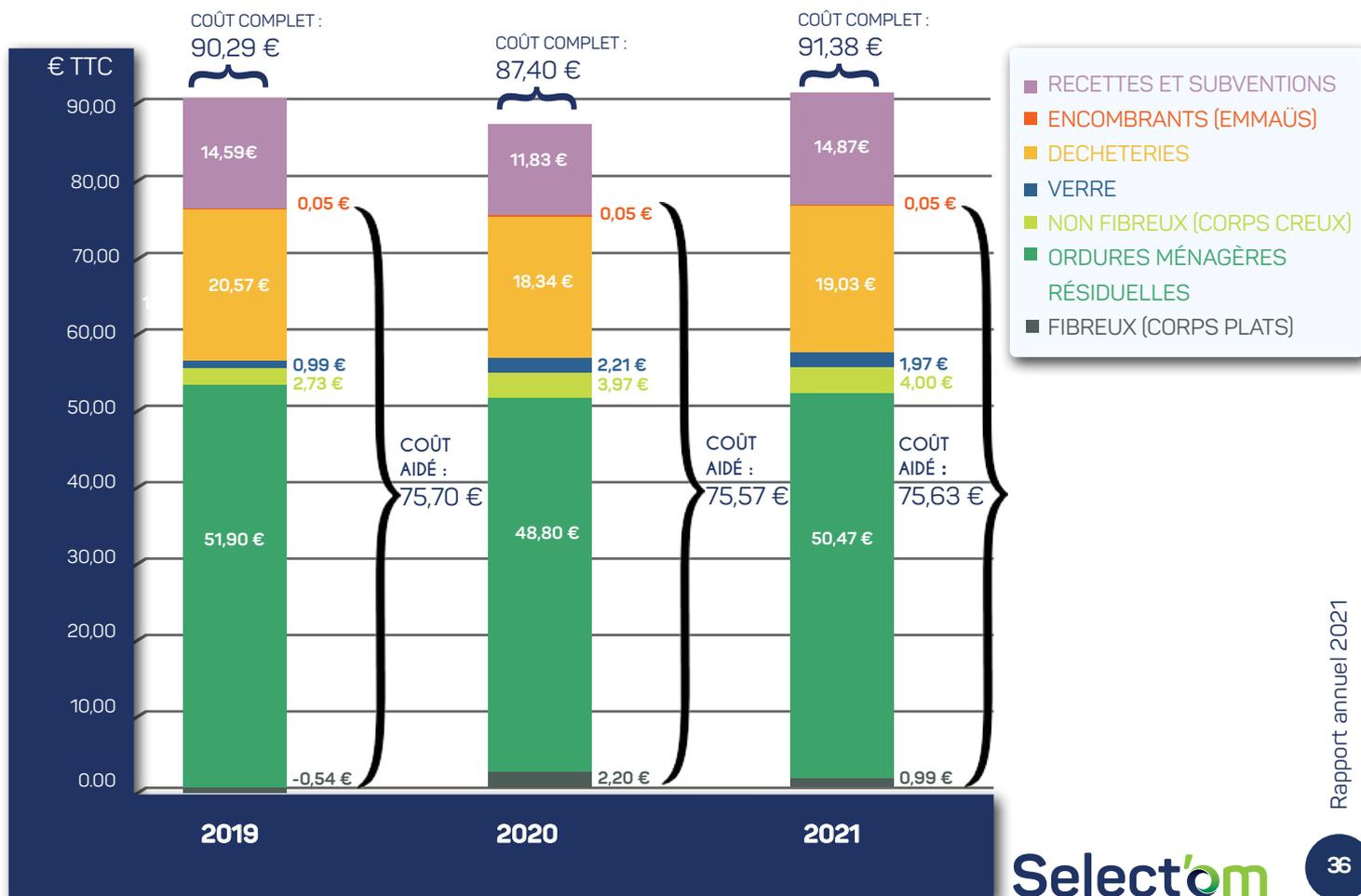


### LES RECETTES LIÉES AUX SUBVENTIONS

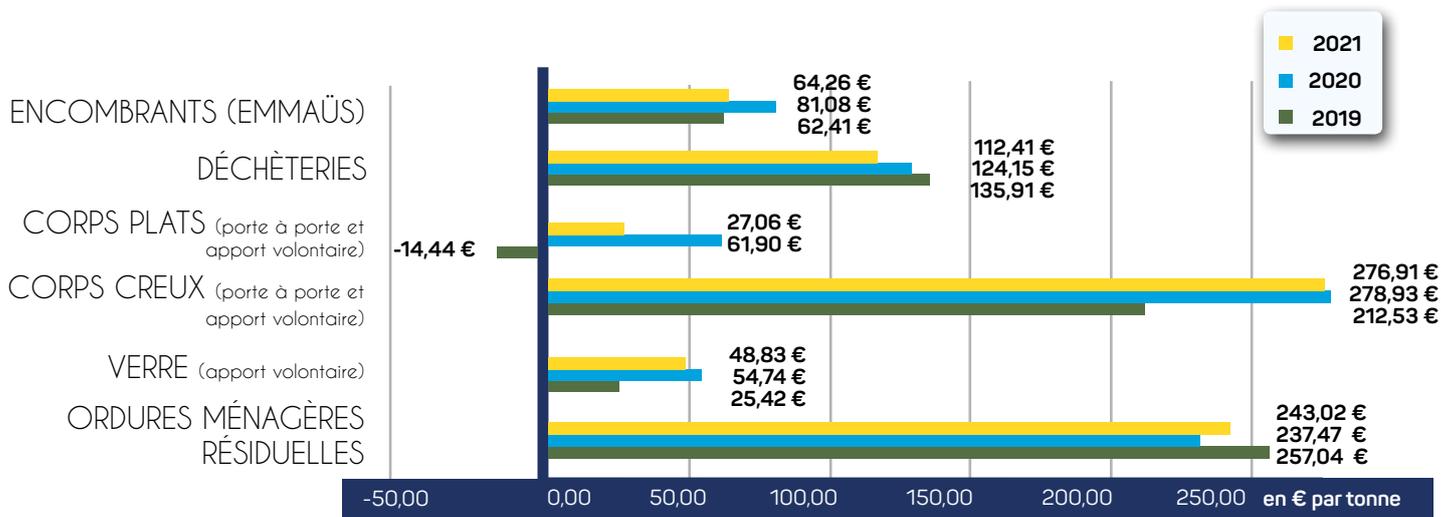
des éco-organismes et aux ventes de matériaux à recycler permettent de faire diminuer le coût de revient des services de collecte sélective.

Le coût aidé est composé de l'ensemble des charges (charges de structure, de collecte et de transport...), déduction faite des produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), des soutiens des organismes agréés et des aides publiques.

### DÉCOMPOSITION DU COÛT COMPLET EN EUROS PAR HABITANT



## COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS EN € TTC PAR TONNE

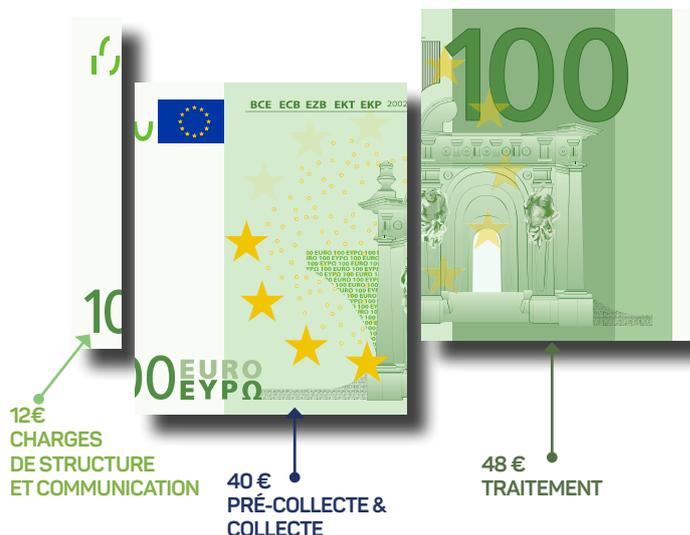


## LORSQUE LE SELECT'OM PERÇOIT 100 EUROS, IL LES UTILISE COMME SUIT :

en 2020



en 2021



Année 2021 en €/tonne		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Corps creux - PàP	Corps creux - AV	Corps plats - PàP	Corps plats - AV			
Charges fonctionnelles		2,79	8,73	93,26	87,25	18,43	17,82	16,39	12,62	22,76
Charges techniques	Prévention	0,29	-	-	-	-	-	0,15	-	0,24
	Précollecte	1,41	19,04	58,53	92,28	6,65	30,09	-	-	9,06
	Collecte	91,73	37,08	270,18	192,82	132,18	104,34	34,25	-	72,89
	Transfert/ transport	-	9,42	100,64	100,73	0,62	0,46	42,27	-	37,50
	Traitement	109,15	-	272,94	276,29	-	-	47,40	58,42	88,45
Coût complet HT = total charges		229,36	74,27	795,56	749,37	157,89	152,72	140,47	71,05	194,79
Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels		227,77	58,56	667,58	623,17	102,25	106,76	122,02	71,05	178,17
Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes		225,95	48,21	245,90	205,91	15,09	24,90	105,30	64,15	150,92
Coût aidé HT = coût partagé moins les aides		225,08	45,13	243,05	193,64	14,53	21,42	104,18	63,79	149,52
Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée		243,02	48,83	300,36	237,51	24,80	29,91	112,41	64,26	163,10

Année 2021 en €/habitant		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Corps creux - PàP	Corps creux - AV	Corps plats - PàP	Corps plats - AV			
<b>Charges fonctionnelles</b>		5,56	0,35	0,91	0,47	0,40	0,29	2,76	0,01	10,68
<b>Charges techniques</b>	<b>Prévention</b>	0,06	-	-	-	-	-	0,03	-	0,09
	<b>Précollecte</b>	0,29	0,77	0,57	0,50	0,14	0,49	0,00	0,00	2,71
	<b>Collecte</b>	19,05	1,50	2,62	1,04	2,88	1,69	5,77	0,00	34,19
	<b>Transfert/ transport</b>	-	0,38	0,98	0,54	0,01	0,01	7,12	0,00	9,01
	<b>Traitement</b>	22,67	-	2,65	1,49	-	-	7,98	0,05	34,51
<b>Coût complet HT = total charges</b>		47,63	3,00	7,72	4,03	3,44	2,47	23,66	0,06	91,38
<b>Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels</b>		47,30	2,36	6,48	3,36	2,23	1,73	20,55	0,06	83,58
<b>Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes</b>		46,92	1,95	2,39	1,11	0,33	0,40	17,74	0,05	70,79
<b>Coût aidé HT = coût partagé moins les aides</b>		46,74	1,82	2,36	1,04	0,32	0,35	17,55	0,05	70,14
<b>Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée</b>		50,47	1,97	2,72	1,28	0,51	0,48	19,03	0,05	76,51



## Le premier Repair Café

**Le premier Repair Café du secteur a eu lieu samedi en la salle pré-vôtale de Wasselonne.**

**R**appelons le principe : il s'agit de réparer divers objets (petit électroménager, ordinateurs, divers informatique, vélos, ...) qui seraient destinés à la déchèterie car trop anciens, pécuniairement non rentable à réparer, etc. Gérard Leiser, qui s'occupait déjà d'un Repair Café à Saverne, a monté cet atelier éphémère et itinérant avec l'aide de l'AGF, association support et le select'om qui en charge de la gestion des déchets.

**Prochaine édition le 23 octobre à Wangen**

A la fin de la journée, Gérard Leiser dresse le bilan : « Sans forfanterie, on peut dire que cette première fut un succès ». 27 objets présentés pour un poids de 159,9 kilos. Le bilan se fait au poids car ces objets étant des déchets potentiels, on peut ainsi voir la masse sauvée de la déchèterie. 127,4 kilos réparés (80 %), 22,5 kilos en attentes de pièces détachées et seulement 10 kilos partant à la benne.



**Gérard Leiser, électricien à la retraite, redonne un souffle à un aspirateur asthmatique** Photo DNA/

Les neuf bénévoles, retraités et bricoleurs éclairés, n'ont pas chômé, ponctuant leurs réparations de conseils avisés aux particuliers qui ont été invités à superviser les travaux.

Un atelier de réparation de vélos était présent, tenu par Estelle Schmitt, auto

entrepreneuse de Scharrachbergheim qui a créé « l'Arbre à vélos » et qui a offert de son temps pour le Repair Café.

Le Repair Café est itinérant, allant mensuellement dans différents villages du secteur. La prochaine étape sera à Wangen, salle des Fê-

tes le 23 octobre. Il faut préciser que les communes concernées mettent gracieusement des locaux à disposition, certaines allouant en plus une subvention qui aide à la pérennité de l'action, les réparations étant gratuites.

# 4 Communication et prévention





## 4.1. Prévention et communication

### >> Le Repair Café

Le Repair Café, ou café réparation, est un atelier dont le but est de réparer avec les usagers des objets en mauvais état. Plusieurs réparateurs bénévoles sont présents lors des manifestations pour aider les usagers à réparer leurs objets. Matériels et outils sont également disponibles sur place.

Permettant d'allonger la durée de vie des objets, de réduire la consommation des matières premières et la production des déchets, le Repair café présente des avantages très intéressants pour les collectivités. C'est également un lieu de convivialité et de lien social important pour les habitants.



Animation Repair Café

Sur le territoire du Select'om, **le Repair Café de l'AGF de Wasselonne**, en partenariat avec le Select'om, a vu le jour en 2021.

## BILAN 2021 Repair Café



Objets apportés : 132 soit 529 kg  
Objets réparés : 74 soit 346 kg  
Objets réparables\* : 20 soit 80 kg  
Objets non réparables : 38 soit 103 kg

# 80%

des objets apportés sont réparés ou réparables au lieu d'être déposés en déchèterie.

### >> Animations à destination des enfants

Le Select'om réalise des animations à destination du public scolaire : maternelle, primaire, périscolaire. Tous les enfants peuvent suivre les animations.

Le tri des déchets, le gaspillage alimentaire et le compostage sont au coeur des thématiques abordées lors des animations. L'objectif reste inchangé : sensibiliser les enfants à la prévention et au recyclage des déchets en les incitant à produire moins de déchets et en les aidant à mieux trier.

Le Select'om accompagne également les éco-délégués dans leur projet environnemental et oeuvre auprès d'associations du territoire (AGF, MJC...) afin de sensibiliser enfants et adultes au tri et à la prévention des déchets.



Animation sur le tri à destination des élèves de maternelle de l'école de Wisches

## &gt;&gt; La gestion des déchets verts

Les collectivités locales doivent gérer de grandes quantités de déchets organiques issus de leurs espaces verts et se doivent d'être exemplaires dans leurs pratiques. Ces techniques de « gestion intégrée des déchets verts » permettent non seulement un gain de temps, mais aussi d'argent, et facilitent la mise en place de la réglementation « Zéro phyto ». Dans ce contexte, le Select'om a décidé en 2021 d'organiser des sessions de formation intitulées « Gestion intégrée des déchets verts » à l'attention des élus et des agents de l'ensemble des communes du Select'om.

## BILAN FORMATION GESTION DECHETS VERTS

69 agents/élus présents lors des sessions de formations

46 communes représentées, soit 66%.



Formation gestion intégrée des déchets verts à Lutzelhouse



Formation gestion intégrée des déchets verts à Lutzelhouse

# Select'om

52 ROUTE INDUSTRIELLE  
DE LA HARDT  
67120 MOLSHEIM

TÉL. : 03 88 47 92 20

[www.select-om.com](http://www.select-om.com)  
[accueil@select-om.com](mailto:accueil@select-om.com)

